

## **LA SPLBT, UN GOUFFRE FINANCIER ? C'EST CLAIR !!!!**

Mesdames et messieurs, membres du Conseil Municipal de la ville de Sète,

Vous allez être sollicité.e.s au conseil du 25 mars 2024 par M. le Maire pour accorder à la Société Publique Locale du Bassin de Thau (SPLBT) la caution de la ville pour **un nouvel emprunt de 7 millions d'euros plus intérêts pour un montant total de 9 425 578,51** (en fait 50% de cet emprunt sur 15 ans.).

Cette nouvelle demande qui s'apparente à de la cavalerie financière, fait suite aux difficultés techniques rencontrées par les entreprises qui œuvrent sur le projet de parking de la place Aristide Briand

Les travaux sont arrêtés depuis 15 jours, en raison de dépassements financiers considérables et pourtant prévisibles au vu de la complexité du sol, de la présence d'eau, de roche karstique et de son impréparation que nous ne cessons de dénoncer depuis plus de 2 ans.

Ce projet écocide, inutile, hors du temps, conduit à la limite de la légalité et dans l'opacité la plus totale, va impacter les finances de la ville et donc des contribuables sétois et leurs descendants.

**Nous attendons un sursaut citoyen de votre part pour le refuser** et mettre un terme à cette gabegie financière. Rappelons que la Cour Régionale des comptes a déjà alerté sur la « fragilité et le surendettement de la SPLBT ».

**Stop aux travaux, stop au projet, rendez cette place aux sétois.**

Le Collectif citoyen Bancs Publics